

12^e édition

CONCOURS
Écoles

2025 PROMOTION
Paul Pairet



Finale 20 mars 2025 - Lycée Robert Buron, Laval

Promotion Paul PAIRET

Chef de l'Ultraviolet *** Michelin à Shanghai
et de Nonos & Comestibles
à l'Hôtel de Crillon à Paris

ENGAGÉS DEPUIS TOUJOURS, À VOS CÔTÉS CHAQUE JOUR



Éditorial

Le Concours Écoles amorce cette année sa 12^e édition.

12 ans maintenant que nous sommes à vos côtés, vous, élèves et enseignants, 12 ans que nous avons à cœur de valoriser l'exigence des métiers de la restauration et l'importance de la formation.

Ce concours pédagogique est aussi le reflet de notre engagement aux côtés de l'Éducation Nationale dans des programmes de formation et de notre contribution à l'apprentissage et à la transmission du goût d'apprendre et se dépasser.

Pour les enseignants, ce concours est l'occasion de mettre en œuvre un projet pédagogique en équipe et de mettre en valeur à la fois les métiers de la cuisine et de la salle.

Les élèves auront quant à eux l'opportunité de démontrer leur créativité et leur technique face à un prestigieux jury composé de chefs de la gastronomie française et d'enseignants fortement impliqués.

C'est aussi un grand moment de partage et d'échanges entre les équipes et le jury, de moments toujours très intenses et riches en enseignements.

C'est le chef Paul Pairet, chef de l'Ultraviolet *** Michelin à Shanghai et de Nonos & Comestibles à l'Hôtel de Crillon à Paris, qui nous fait l'honneur de présider cette nouvelle édition du Concours Écoles, accompagné par le coach enseignant Cédric Gervy, lauréat de l'édition 2024.

Venez vivre avec le Concours Écoles une aventure unique en équipe, synonyme d'enseignements, de rencontres, de partages culinaires et de dépassement de soi !

L'Équipe Président Professionnel

LE PRÉSIDENT DU JURY ÉDITION 2025

Paul Pairet: ***
Chef de 5
restaurants à
Shanghai + Chef de
Nonos, le grill palace
à l'Hôtel de Crillon

Né et formé en France, Paul Pairet a commencé à faire parler de lui en 1998 au Café Mosaïc à Paris où les influences de sa carrière itinérante se sont cristallisées dans un style 'français' bien à lui.

Paul Pairet a parcouru le monde – Paris, Hong Kong, Sydney, Jakarta et Istanbul – avant d'atterrir à Shanghai en 2005 pour ouvrir Jade on 36, restaurant étendard de l'hôtel Shangri-La. En trois ans, il s'y est forgé une réputation internationale, a fait parler de lui et a collectionné les distinctions. Jade on 36 s'est démarqué comme un "phare de la cuisine sophistiquée et avant-gardiste en Asie", et une destination à part entière.

Soutenu par VOL Group, Paul Pairet ouvre son premier projet en avril 2009 : une brasserie française moderne, Mr & Mrs Bund. Il y définit un concept populaire dans la veine des restaurants chinois, basé sur le partage de plats classiques. Un prisme français bien à la manière du Chef : né en France, sans frontières, marqué du sceau de ses voyages, et obstinément perfectionniste. En 2013, Mr & Mrs Bund devient alors le premier restaurant en Chine continentale à entrer dans la liste **The World's 50 Best Restaurants**.

En lançant **Ultraviolet**, le projet d'une vie, en mai 2012, Paul Pairet a mis en avant le meilleur de sa cuisine d'auteur. Ultraviolet est le premier restaurant au monde de cette nature, mettant en lien les plats et la technologie multisensorielle pour créer une expérience culinaire complètement immersive. Souvent décrit comme "le plus avant-gardiste des restaurants au monde", chaque plat y est sublimé par une atmosphère sur



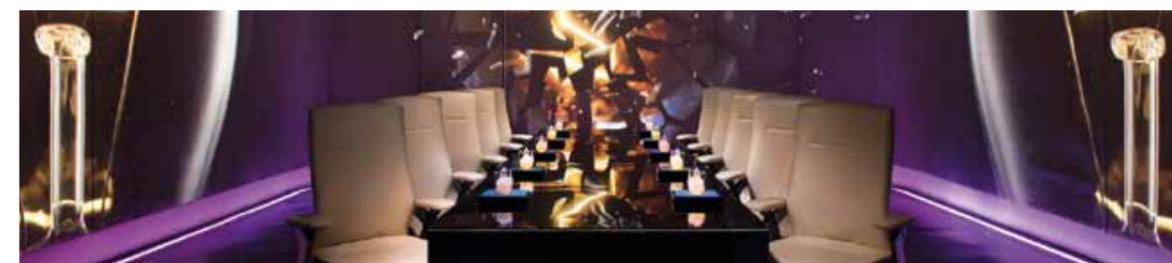
mesure propre à chaque saveur. Cette expérience unique est distinguée par **trois étoiles Michelin** depuis 2017, et par **The World's & Asia's 50 Best Restaurants**.

Ces concepts phares bien établis, Paul Pairet a ensuite ouvert trois projets plus essentiels, des restaurants de tous les jours. En mars 2019, **Polux** a vu le jour : un café-bistro à la française qui a été récompensé par le guide Michelin d'un **Bib Gourmand** dès la première année. Puis **Charbon** en octobre 2022, un grill décontracté proposant un barbecue à feu ouvert et des glaces maison. Et enfin, **Roodoodoo** en octobre 2023 qui est tout à la fois et dans un même lieu : boulangerie, snack bar, sandwicherie, cafétéria et glacier.

Dernièrement, l'ouverture de **Nonos & Comestibles** en janvier 2023 a marqué le retour du chef en France pour la première fois depuis les années 2000. Un grill dynamique au sein de l'emblématique Hôtel de Crillon, un restaurant pensé comme une salle à manger citadine et pleine de vie.

Paul Pairet a reçu le **Lifetime Achievement Award des Asia's 50 Best Restaurants** en 2013, puis le **Chefs' Choice Award** de la part de ses pairs en 2016. "Provocateur et innovateur, son sens de la création, son goût pour l'expérimentation et ses plats inspirés continuent d'influencer les chefs du monde entier"

Après avoir été nommé **Restaurateur de l'Année** en 2018, Paul Pairet a été classé dans la liste Vanity Fair des **50 Français les plus influents du monde** en 2019. Il est actuellement à la tête de cinq restaurants à Shanghai et d'un à Paris, et il a intégré le jury de **Top Chef** depuis la saison 11.





Finale le
20 mars 2025

LE CONCOURS	05
LES ÉPREUVES	06
SÉLECTION DES FINALISTES	07
LA FINALE	08
LES DOTATIONS	13
PRISE EN CHARGE MATIÈRES ET VAISSELLES	14
LES CRÈMES MISES EN ŒUVRE	15
LES MODALITÉS DE PARTICIPATION	16
MON INSCRIPTION	17
RETOUR D'EXPÉRIENCE ÉDITION 2024	18



Élaboré en lien avec
l'Éducation Nationale et le DANE

Le règlement complet est disponible
sur www.president-professionnel.fr/les-concours
ou sur simple demande à :
Concours Ecoles
G.L.F. - 15 rue de l'étang - Les Placis - 35230 BOURGBARRÉ
concoursecotes@president-professionnel.fr

LE CONCOURS

Qu'est-ce que le Concours Écoles ?

C'est une expérience unique à vivre en équipe, un concours basé autour de deux métiers indissociables, la Cuisine et le Service :

- Des épreuves pour l'élève Cuisine avec la création et la mise en valeur d'un plat et d'un dessert
- Des épreuves spécifiques pour l'élève côté Salle avec le service du plat et du dessert réalisés par son binôme, ainsi qu'un oral d'argumentation

LES OBJECTIFS

Le Concours Écoles apporte aux élèves en formation l'opportunité de se projeter concrètement dans leur futur métier, avec toute l'exigence et l'implication qu'il nécessite.

A travers les thèmes imposés par le Président du Jury Paul PAÏRET et Président Professionnel, le Concours Écoles a pour objectifs de :

- Développer la technique culinaire et créativité des élèves dans le contexte stimulant d'un concours de cuisine.
- Mettre en pratique les connaissances des élèves sur les différents usages de la crème et la valorisation du terroir.
- Sensibiliser au travail en équipe avec la salle.

RÉPARTITION DES RÔLES

Une équipe est constituée d'un élève cuisinier, d'un élève commercialisation et services, et de deux coachs enseignants.

L'ÉLÈVE CUISINIER

Il met en œuvre les recettes du plat et du dessert pendant toute la durée de l'épreuve.

Le candidat dispose de 4h30 pour réaliser la totalité de l'épreuve (le plat et le dessert). Il devra envoyer le plat au bout de 3h30 et le dessert au bout de 4h30.

L'ÉLÈVE COMMERCIALISATION ET SERVICES

Il argumentera dans un premier temps de façon détaillée le choix des crèmes utilisées ainsi que le choix et la nature des produits caractéristiques des recettes du plat et du dessert.

La prestation orale qui s'effectuera devant le jury commercialisation et services ne devra pas excéder 10 mn et pourra être suivie de questions posées par le jury commercialisation et services.

Il effectuera dans un second temps une mise en valeur « Commercialisation Professionnelle » en situation de service du plat et du dessert réalisés par l'élève cuisinier.

Une théâtralisation est possible, l'acte doit rester professionnel et applicable en restauration.

La prestation totale de présentation et service qui s'effectuera devant le jury dégustation et commercialisation et services ne devra pas excéder 5 mn par mets, acte de service inclus.

LE COACH ENSEIGNANT CUISINE

Il a un rôle de conseil. Il ne peut pas toucher les produits ou matériels, ni goûter. En cas de non-respect de ces règles, des pénalités sont appliquées à l'équipe. Sur les 4 h 30 d'épreuve, il sera présent en 3 temps distincts en cuisine. Soit au total 2 h 00 avec son élève cuisinier : 1 heure au lancement en cuisine, 30 mn avant l'envoi du plat, 30 mn avant l'envoi du dessert.

BONUS COACH : si l'élève en cuisine a besoin d'un conseil lorsque le coach est absent des cuisines, il pourra demander exceptionnellement la présence de son coach 10 mn maximum, cela une seule fois durant toute l'épreuve, et uniquement avant l'envoi du plat.

LE COACH ENSEIGNANT COMMERCIALISATION ET SERVICES

Il a un rôle de conseil et de soutien. Il ne peut pas toucher les produits ou matériels, ni goûter. En cas de non-respect de ces règles, des pénalités sont appliquées à l'équipe.

Sur le temps d'épreuve de l'élève commercialisation et services, il sera présent en 2 temps distincts auprès de l'élève. Soit au total 30 mn avec son élève : 15 mn avant que l'élève aille en cuisine rejoindre son équipier pour l'envoi du plat en salle et idem 15 mn avant l'envoi du dessert en salle.

NB : pour les phases d'attente une table sera mise à disposition pour chaque équipe dans "le village des candidats".



LES ÉPREUVES



THÈME DU CONCOURS

Pour ce concours, deux recettes doivent être proposées : un plat principal et un dessert.

PLAT

Consommé animal ou végétal

À servir avec une crème foisonnée et assaisonnée

1^{ère} garniture

Raviole(s) ouverte(s) ou fermée(s).

2^{ème} Garniture

Garniture libre

À envoyer chaud dans 4 assiettes non fournies, au libre choix du candidat.

Coût matière du plat + dessert / portion = **15€ HT maximum**, à arbitrer librement entre plat et dessert

DESSERT

Soufflé sucré le plus léger possible

À servir avec une sauce séparée à base de crème, chaude ou froide.

Dressage libre (pas de démoulage imposé)

Acte de service sur le dessert :

Flambage en salle

À envoyer dans 4 assiettes non fournies, au choix du candidat.

Dans vos dossiers et sur place lors de la finale :

- Ces recettes devront être l'occasion d'une réflexion sérieuse et argumentée sur le choix de la crème ou des crèmes qui auront été utilisées.
- Attente d'une mise en lumière de la région où est situé l'établissement au travers au moins d'un produit, de son histoire, ses origines ...

Pour tout complément d'informations, merci d'envoyer un mail à concoursecoles@president-professionnel.fr

SÉLECTION DES FINALISTES



Chaque équipe devra constituer un dossier complet d'inscription. Les fiches techniques doivent être rédigées de façon très lisible, détaillées et explicites. Les matières et coûts associés doivent être précisément décrits. Une explication du choix des crèmes est exigée, ainsi qu'un argumentaire sur la mise en lumière de la région (terroir) où se trouve l'établissement des candidats. Enfin les photographies doivent être de bonne définition.

Attention à veiller à ce que tous les éléments fournis (fiches techniques, fiches de progression, argumentaires, photos...) **soient anonymes**. La sélection des dossiers étant anonyme, les documents transmis ne doivent comporter aucun nom ou signe distinctif qui permette de reconnaître un membre de l'équipe candidate ou son établissement.

Chaque dossier reçu et répondant au règlement sera soumis :

- au président du jury : Paul Pairet, Chef de l'Ultraviolet *** Michelin à Shanghai et de Nonos & Comestibles à l'Hôtel de Crillon à Paris
- au coach enseignant lauréat de la promotion 2024 : Cédric Gervy, professeur de cuisine au Lycée Hôtelier de Challes-les-Eaux (cela implique que l'établissement lauréat de la promotion 2024 ne pourra pas participer au concours 2025.)

Dès lors que les recettes soumises sont conformes au règlement et les dossiers complets, la sélection des candidats pour la finale s'effectuera avec les critères suivants :

NOTATION DE LA SÉLECTION DES DOSSIERS :

Originalité des recettes	notation sur 20 pts
Fiche progression	notation sur 20 pts
Esthétique des plats réalisés	notation sur 20 pts
Qualité des photos (2 photos maximum pour chaque met)	notation sur 10 pts
Justification de l'utilisation des crèmes	notation sur 20 pts
Argumentaire terroir du plat et du dessert	notation sur 40 pts
Qualité apportée au dossier	bonus 10 pts

Soit un Total de 140 points

NB : en cas de participation à la finale, la moitié de ces points (notation sur 70) sera ajoutée à la note finale.

Les 6 classes ayant obtenu les meilleurs résultats seront retenues pour la finale. Les deux suivantes seront suppléantes en cas de désistement d'un des candidats retenus pour la finale.

Les enseignants tuteurs des candidats sélectionnés seront informés par mail et

téléphone le 16 janvier 2025 au plus tard.

Les enseignants tuteurs des candidats non sélectionnés seront également informés par mail, avec un dossier comportant une synthèse personnalisée de la délibération du jury, afin d'apporter une information pédagogique de suivi à leurs élèves.

Retrouvez également l'annonce des finalistes le 16 janvier 2025 sur les réseaux sociaux Instagram & Facebook, ainsi que sur Youtube et sur le site Président Professionnel.

À noter : si l'un des membres de l'équipe finaliste se désiste, l'enseignant tuteur doit le signaler dans les meilleurs délais par mail à : concoursecoles@president-professionnel.fr

- Si l'élève cuisinier se désiste, l'élève commercialisation et services ou un élève de la même classe pourra le remplacer. Dans le cas où l'élève commercialisation et services remplace l'élève cuisinier, l'élève commercialisation et services pourra être remplacé par tout autre élève de la même classe.
- Si l'un des coachs enseignants se désiste, il peut être remplacé par un enseignant du même établissement engagé.

LA FINALE

UNE EXPÉRIENCE IMMERSIVE À LAVAL

L'équipe Président Professionnel et la division Lactalis Foodservice France auront le plaisir de vous accueillir en terre lavalloise, au siège du Groupe Lactalis, afin de vous faire partager une expérience unique et immersive !



Vous découvrirez là où tout a commencé et serez les témoins de l'héritage exceptionnel des produits laitiers du Groupe ainsi que de leurs valorisations dans le foodservice et les métiers de la restauration.

Autour du Concours Écoles, les équipes candidates mais également le jury découvriront un programme spécialement conçu pour eux.

Les équipes seront ainsi conviées le 19 mars 2025, la veille de la finale, afin de vivre une #LactalisExpérience :



Visite de la Cité du Lait

Une expérience gourmande et culturelle dans le musée privé de Lactalis.



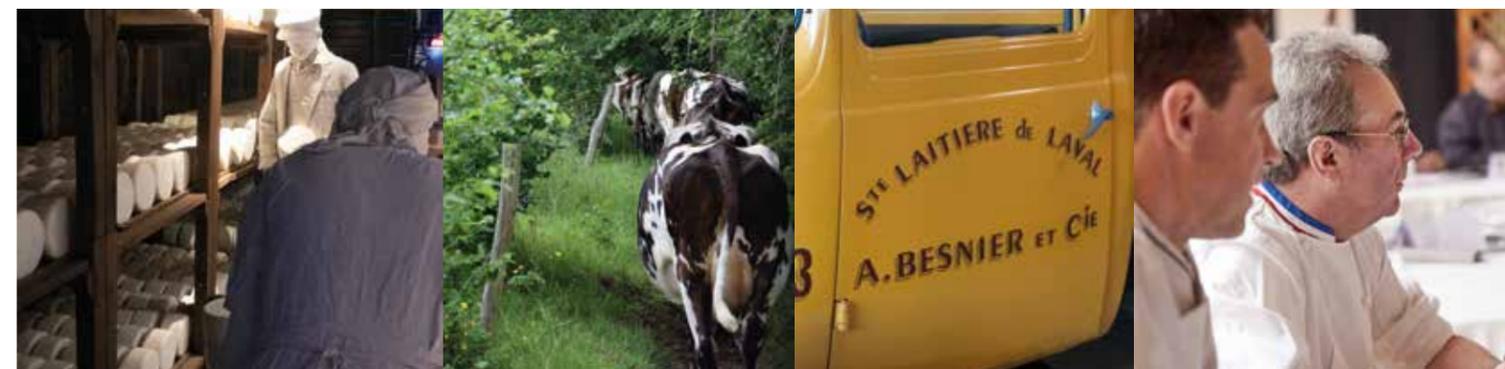
Visite d'une exploitation laitière



Découverte et valorisation de nos différents produits et des valeurs de notre division Lactalis Foodservice France.

Une journée unique, l'occasion de découvrir en profondeur les valeurs qui nous guident chaque jour avec passion, à vos côtés.

LE PROGRAMME



Les épreuves de la finale se dérouleront le **jeudi 20 mars 2025**
au lycée public professionnel Robert BURON - avenue de Chanzy, 53000 Laval

Les candidats sélectionnés y seront attendus la veille, le mercredi 19 mars de 10h à 13h afin d'effectuer une visite des cuisines et de procéder au dépôt de leur matériel et matières au lycée.

J-1

JOURNÉE IMMERSION

19 mars

Équipes candidates

- 10h-13h :** Arrivée des équipes candidates
- 13h30 :** Déjeuner des candidats
- 14h30 :** Visite d'une exploitation laitière et visite de la Cité du Lait
- 18h30 :** Fin de la journée immersion

JOUR J LA FINALE

20 mars

- 7h15 :** Tirage au sort de l'ordre de passage des candidats
- 7h50 :** Entrée en cuisine de l'élève cuisinier après avoir fait valider son panier par le Président du jury
- 8h50 :** Début de l'oral argumentaire crème et terroir par l'élève commercialisation et services
- 11h20 :** Début de la dégustation plat
- 12h20 :** Début de la dégustation dessert
- 13h20 :** Fin des épreuves
- 14h00 :** Échanges avec le président et les jurys
- 16h30 :** Fin de journée au Lycée Buron
- 17h30 :** Cérémonie de la remise des prix à Laval
- 18h30 :** Cocktail

*Les frais de déplacement, frais d'hébergement et le dîner du 19 mars sont pris en charge par Président Professionnel.
Voir le règlement complet sur : www.president-professionnel.fr/les-concours*

LE JURY LORS DE LA FINALE



JURY 2024

Le Jury de la finale est composé de personnalités de la gastronomie française (Meilleurs Ouvriers de France, chefs étoilés...), particulièrement le Président, ainsi que d'enseignants culinaires.

Ils arbitrent les épreuves de la finale de la façon suivante :

LE PRÉSIDENT DU JURY

Paul Pairet, Chef de l'Ultraviolet *** Michelin à Shanghai et de Nonos & Comestibles à l'Hôtel de Crillon à Paris. Il sera secondé par Cédric Gervy, le coach enseignant lauréat du concours 2024.

LE JURY TECHNIQUE

Des chefs et des enseignants culinaires évaluent en cuisine, veillent à l'organisation et à la régularité des épreuves techniques ainsi qu'à la stricte application du règlement.

LE JURY DÉGUSTATION

Des chefs et des enseignants culinaires dégustent et notent les plats et prestations des candidats.

LE JURY COMMERCIALISATION ET SERVICES

Un directeur de salle/maître d'hôtel et un enseignant spécialiste de la Salle évaluent la prestation de l'élève commercialisation et services.

La prestation commercialisation et services fera ainsi l'objet d'un prix spécial décerné lors de la remise des prix.

LA NOTATION LORS DE LA FINALE

Lors de la mise en œuvre des recettes, le jury Technique observe les candidats et note leurs travaux, puis le jury Dégustation évalue les plats.

CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE EN CUISINE

Qualité des matières premières choisies	notation sur 15 pts
Organisation, propreté, hygiène et tri	notation sur 30 pts
Cohérence avec le dossier, Respect de la fiche technique et de la progression	notation sur 35 pts
Technicité (maîtrise des techniques et créativité)	notation sur 60 pts

Soit un total de 140 points

Pour assurer une égalité rigoureuse des chances entre tous les candidats :

1. Tout retard dans l'envoi des plats sera pénalisé comme suit : Jusqu'à 5 minutes de retard : -10 points. Entre 5 et 10 minutes de retard : -30 points. Plus de 10 minutes de retard : Disqualification.

NB : Si le retard est généré par l'élève cuisine, alors l'élève commercialisation et services verra son temps de présentation réduit d'autant

2. Le coach enseignant ne peut que conseiller son élève cuisine. En aucun cas, il ne pourra toucher les produits ou matériels, ni goûter. En cas de non observance de ces règles le jury technique sanctionnera l'équipe sur ses notations. Le 1^{er} écart se verra pénalisé par le retrait de 10 points, les suivants de 30 points.

POUR LE PLAT PRINCIPAL

Originalité de la recette	notation sur 10 pts
Présentation	notation sur 20 pts
Clarté du Consommé	notation sur 20 pts
Raviole(s)	notation sur 20 pts
2 ^e garniture	notation sur 10 pts
Crème foisonnée et assaisonnée	notation sur 20 pts
Harmonie gustative de l'ensemble	notation sur 40 pts

Qualité de la prestation de l'élève commercialisation et services

• Argumentaire crème et terroir
 notation sur 20 pts |

N.B : notation effectuée par le seul Jury commercialisation et services (lors de l'épreuve du matin)

• Commercialisation professionnelle
 notation sur 20 pts |

N.B : notation effectuée par le jury dégustation + commercialisation et services.

Soit un total de 180 points

La totalisation des notes et le classement sont anonymes et effectués sous contrôle d'huissier.

POUR LE DESSERT

Originalité de la recette	notation sur 10 pts
Présentation	notation sur 20 pts
Cuisson et texture du soufflé	notation sur 30 pts
Sauce à base de crème	notation sur 20 pts
Harmonie gustative de l'ensemble	notation sur 40 pts

Qualité de la prestation de l'élève commercialisation et services

• Argumentaire crème et terroir
 notation sur 20 pts |

N.B : notation effectuée par le seul Jury commercialisation et services (lors de l'épreuve du matin)

• Commercialisation professionnelle
 notation sur 20 pts |

N.B : notation effectuée par le jury dégustation + commercialisation et services

Soit un total de 160 points

RÉCAPITULATIF NOTE FINALE :

Technique en cuisine	notation sur 140 points
Plat Principal	notation sur 180 points
Dessert	notation sur 160 points
Note du dossier (note attribuée à la sélection % par 2)	notation sur 70 points
TOTAL	notation sur 550 points

La totalisation des notes et le classement sont anonymes et effectués sous contrôle d'huissier.

LA PRESTATION COMMERCIALISATION ET SERVICES LORS DE LA FINALE

L'élève commercialisation et services aura 2 épreuves qui lui permettront de se voir attribuer un prix spécial « Commercialisation et Services »

ÉPREUVE 1 : ARGUMENTATION CRÈME ET TERROIR

Il est chargé d'argumenter de façon détaillée les crèmes choisies et terroirs du plat et du dessert. Cette prestation orale aura lieu avant le service des plats, devant un jury « Commercialisation et Services » composé d'un directeur de salle/maître d'hôtel et d'un enseignant spécialiste de la salle. Elle ne devra pas excéder 10 minutes et pourra être suivie de questions posées par le jury.

ÉPREUVE 2 : SERVICE ET PRÉSENTATION EN SALLE

Cette prestation sera réalisée en salle, devant le jury Dégustation + le jury Commercialisation et Services. L'élève devra servir le plat et présenter de façon dynamique la recette.

Il servira et présentera ensuite le dessert, sur lequel la réalisation d'un acte de service (précisé dans le thème) est exigé.

Lors de la présentation du plat et du dessert devant le jury :

- Les associations mets et boissons sont autorisées.
Verres non fournis, au libre choix du candidat (prévoir 10 verres pour le plat et 10 verres pour le dessert).
- Une théâtralisation est possible, l'acte devra rester professionnel et applicable en restauration.

La prestation totale de Présentation et Service en salle ne devra pas excéder 5 minutes par mets, acte de service inclus.

NB : Le coach enseignant ne peut que conseiller son élève commercialisation et services. En aucun cas, il ne pourra toucher les produits ou matériels, ni goûter. En cas de non observance de ces règles le jury sanctionnera l'équipe sur ses notations. Le 1^{er} écart se verra pénalisé par le retrait de 10 points, les suivants de 30 points.

NOTATION PRIX SPÉCIAL COMMERCIALISATION ET SERVICES

L'élève commercialisation et services sera évalué sur un total de 80 points.

ARGUMENTAIRE CRÈME ET TERROIR

Plat	notation sur 20 pts
- dont Argumentation Crèmes	notation sur 8 pts
- dont Argumentation Terroir	notation sur 8 pts
- dont Aïssance	notation sur 4 pts
Dessert	notation sur 20 pts
- dont Argumentation Crèmes	notation sur 8 pts
- dont Argumentation Terroir	notation sur 8 pts
- dont Aïssance	notation sur 4 pts

Soit un total de 40 points

PRÉSENTATION EN SALLE

Service du Plat	notation sur 20 pts
- dont originalité/ prise de risque	notation sur 5 pts
- dont professionnalisme (savoir-être/posture)	notation sur 5 pts
- dont clarté/contenu	notation sur 5 pts
- dont commercialisation	notation sur 5 pts
Service du Dessert	notation sur 20 pts
- dont originalité/ prise de risque	notation sur 5 pts
- dont professionnalisme (savoir-être/posture)	notation sur 5 pts
- dont clarté/contenu	notation sur 5 pts
- dont commercialisation	notation sur 5 pts

Soit un total de 40 points

LES DOTATIONS

À l'issue des épreuves sont offerts à chacun des finalistes :

- **Un diplôme et un trophée** attestant de sa participation à la finale
- **Un livre** dédié par le Président du Jury, lors d'une rencontre privilégiée
- **Pour l'élève cuisinier** : une veste de cuisine brodée à son nom
- **Pour l'élève commercialisation et services** une chemise brodée à son nom

1^{er} PRIX

- > **Pour les 2 élèves + les 2 coaches enseignants** : Un repas au restaurant L'Ecrin à l'Hôtel de Crillon, pour 4 personnes, d'une valeur de 1500€ (Hors déplacement)
- > **Pour les 2 élèves** : Immersion d'une journée pour les élèves en Cuisine et Salle dans un établissement gastronomique
- > **Pour l'élève Cuisine** : Un robot de cuisine d'une valeur de 500€
- > **Pour l'élève Service** : Un Set de service d'une valeur de 500€
- > Le coach enseignant cuisine se verra également proposer d'être le représentant de l'Éducation Nationale auprès du Président pour la sélection de la promotion suivante et de participer à la finale 2026.



2^e PRIX

- > **Pour l'élève Cuisine** : un couteau d'une valeur de 200€ et un coffret repas Territoria d'une valeur de 300€
- > **Pour l'élève Service** : un couteau de coupe d'une valeur de 200€ et un coffret repas Territoria d'une valeur de 300€
- > **Pour la classe** : un chèque de 750€



4^e PRIX AU 6^e PRIX

- > Pour la classe de l'établissement : **un chèque de 250€.**

3^e PRIX

- > **Pour l'élève Cuisine** : un couteau de cuisine d'une valeur de 100€
- > **Pour l'élève Service** : un couteau sommelier d'une valeur de 100€
- > **Pour la classe** : un chèque de 500€



PRIX SPÉCIAL COMMERCIALISATION ET SERVICES

Immersion en salle
dans un établissement gastronomique

**Président Professionnel se réserve le droit de proposer un coffret Relais & Châteaux proche de l'établissement d'une valeur correspondante si l'équipe ne peut se déplacer. Les lots ne pourront être attribués sous une autre forme que celle prévue par le présent règlement. Il ne sera attribué aucune contre-valeur en espèces, en échange des lots gagnés. La société organisatrice se réserve le droit de remplacer les lots par un lot de même valeur et de caractéristiques proches si les circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.*

PRISE EN CHARGE MATIÈRES ET VAISSELLES

MATIÈRES PREMIÈRES

Chaque équipe devra **apporter toutes les matières premières** nécessaires à la réalisation de ses recettes **exceptés les produits laitiers** suivants fournis sur place par Président Professionnel :

- **Crème Gastronomique**
Président Professionnel
- **Crème légère Liaisons et Cuissons**
Président Professionnel
- **Crème fraîche légère épaisse Sauces & Cuissons**
Président Professionnel
- **Beurre Gastronomique doux et demi-sel**
Président Professionnel
- **Beurre de Tourage**
Président Professionnel
- **Lait demi-écrémé et entier**
Lactel Professionnel
- **Mascarpone**
Galbani Professionale
- **Ricotta**
Galbani Professionale.

Les matières premières feront l'objet d'un contrôle strict lors de leur entrée en cuisine par le Jury Technique. Veuillez à ne pas mettre sur un même chariot produits secs et frais pour sécuriser le stockage la veille.

Les produits devront être bruts (seules les pesées seront autorisées avant, hors produits laitiers). Aucun produit surgelé, appertisé ou préparation réalisée à l'avance ne sera toléré sous peine de disqualification de l'équipe (pâte feuilletée préparée, purée ou sirop de fruits, fonds de sauce...).

Les truffes noires ou blanches sont interdites.

Rappel : le coût matière par portion du plat + du dessert **ne devra pas excéder 15€ HT**, à arbitrer librement entre le plat et le dessert.

VAISSELLES

Chaque équipe devra apporter ses assiettes ou matériels de service. Nous conseillons aussi, pour garantir le meilleur exercice à chacun sur place, **d'apporter son petit matériel et les accessoires** jugés nécessaires pour assurer toutes mises en œuvre spécifiques et découpe simple. Si un accord met/boisson est proposé les verres seront également à apporter au nombre de 20.

Président Professionnel prend en charge, pour chacune des équipes participant aux épreuves de la finale, les **frais liés aux denrées et vaisselles** nécessaires, pour les mises en œuvre durant la finale. Il est prévu à ce titre un budget maximum de 200€ alloué par équipe. Remboursement sur facture à adresser à : **Concours Écoles G.L.F.** - 15 rue de l'étang - Les Placis - 35230 BOURGBARRÉ

LES CRÈMES MISES EN ŒUVRE

TROIS CRÈMES PRÉSIDENT PROFESSIONNEL

aux fonctionnalités différentes sont proposées pour réaliser ces deux recettes



CRÈME GASTRONOMIQUE PRÉSIDENT PROFESSIONNEL

Des performances à la hauteur de vos exigences

- Engagement taux de foisonnement : 3L*
- Engagement tenue 48h sur vos réalisations boutiques**
- Une **excellente tenue** dans le travail
- Un **goût délicat et généreux**, excellent conducteur de saveurs



Une fabrication en France,
à la Laiterie de L'Hermitage

*Tests effectués sous contrôle d'huissier sur "Robotcoupe", "KitchenAid Pro", "Kenwood" et "Dito Sama"
**Test effectué sous contrôle d'huissier de justice.



CRÈME LÉGÈRE LIAISONS & CUISSONS PRÉSIDENT PROFESSIONNEL

L'alternative technique haute performance adaptée à tous les usages en cuisson.

- Une liaison parfaite nappante et homogène
- Réduit vite et bien
- 40% de sauce en plus*
- Ne tranche pas

*Tests effectués sous contrôle d'huissier par rapport à une crème 30% de MG.



CRÈME FRAÎCHE LÉGÈRE ÉPAISSE PRÉSIDENT PROFESSIONNEL

Une crème légère idéale à froid comme à chaud, qui ne tranche pas

- Un bon goût de crème, avec un légère acidité
- Excellente résistance aux températures élevées
- Peu de pertes pour amener le produit "à la nappe"
- Parfaite pour le travail des liaisons chaudes et froides

Une fabrication en France,
à l'usine de Bayeux

POUR TOUT COMPRENDRE SUR LES CRÈMES ET LEURS USAGES

Afin de répondre à la question «**Quelle crème pour quel usage ?**», le contenu de l'atelier expérimental « La Crème dans tous ses états », vous permettra d'appréhender les différentes crèmes et ainsi de les utiliser au mieux.

Contenus pédagogiques " **La crème dans tous ses états** " disponibles en ligne sur le site du Centre de Ressources nationales Hôtellerie et restauration

<http://www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr/spip.php?article1822>



LES MODALITÉS DE PARTICIPATION

LES ÉQUIPES CANDIDATES

Ce concours organisé en lien avec l'Éducation Nationale s'adresse aux établissements désireux de mettre en œuvre un projet pédagogique complet en équipe.

Ce concours est dédié aux élèves et apprentis des lycées publics et privés, sous contrat Éducation Nationale et CFA relevant des diplômes de l'Éducation Nationale, de la filière des métiers de la restauration, pour les niveaux suivants :

- **Brevet Professionnel**
- **Terminale Bac** professionnel ou technologique, série **STHR**
- 1^{ère} et 2^{ème} année de **BTS MHR**
- **Mention complémentaire** Cuisinier de dessert en restaurant
- **Mention complémentaire** Art de la Cuisine Allégée
- **Mention complémentaire** Employé Traiteur

Un dossier signifie la participation d'une équipe constituée ainsi de :

- **1 élève cuisinier**
- **1 coach enseignant** qui assiste l'élève cuisine
- **1 élève commercialisation et services** (du même niveau scolaire que l'élève cuisinier)
- **1 coach enseignant** qui assiste l'élève commercialisation et services

Le concours est ouvert à tout élève né en 2004 ou après.

Toute participation d'un mineur au présent concours implique l'accord préalable et par écrit d'une personne détenant l'autorité parentale sur ledit mineur et qui devra être fourni avec chaque dossier de candidature.

Plusieurs équipes par classe et plusieurs classes par établissement sont autorisées à se présenter à ce concours. Dans ce cas, chaque équipe présentée devra être suivie par un binôme de coachs enseignants différents. Pour la finale, un seul dossier par établissement pourra être retenu.

Les six classes finalistes verront leur photo, leur nom et le nom de l'établissement diffusés sur internet et dans la presse pour une durée indéterminée.

Tout coach Cuisine ayant été lauréat ne pourra pas représenter une équipe du même établissement les 2 années suivant sa victoire.

Conditions détaillées à voir sur le règlement complet disponible en ligne sur www.president-professionnel.fr/les-concours

LES DATES CLÉS DU CONCOURS

13/12/2024 > Date limite de dépôt des dossiers

16/01/2025 > Annonce des finalistes

19/03/2025 > Journée d'immersion à Laval

20/03/2025 > FINALE

MON INSCRIPTION

L'inscription et le dépôt de mon dossier complet se font uniquement en ligne !

COMMENT FAIRE ?

ÉTAPE 1 > inscription en ligne et téléchargement de mon dossier

Je me rends à l'adresse :

<https://www.president-professionnel.fr/les-concours/concours-ecoles>

pour m'inscrire. Ensuite, je crée mon espace personnel. Puis je télécharge mon dossier d'inscription.

NB : Je reçois un mail me confirmant la création de mon espace.

ÉTAPE 2 > je complète mon dossier numérique sur mon ordinateur

Une fois que mes documents sont prêts, je retourne sur le site à la même adresse.

J'accède à mon espace personnel pour y déposer tous mes éléments dans les espaces dédiés.

NB : Tous mes documents sont modifiables tant que je n'ai pas validé mon inscription définitive.

ÉTAPE 3 > j'enregistre mon inscription définitive et mon dossier complet est transmis au Concours

Une fois que je suis satisfait de ma candidature, je peux valider définitivement mon dossier Concours Écoles.

NB : Vous recevrez un mail qui vous confirmera la réception de votre dossier. Il ne sera dès lors plus possible de modifier votre candidature

POUR QUE VOTRE CANDIDATURE SOIT COMPLÈTE, TOUS LES ÉLÉMENTS CI-DESSOUS DOIVENT BIEN FIGURER DANS VOTRE DOSSIER :

- BULLETIN D'INSCRIPTION ET FICHE DE MESURE
- AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS
- CERTIFICAT DE SCOLARITÉ
- PHOTO DE L'ÉQUIPE - L'équipe constituée dans cet ordre, de gauche à droite :
Le coach et l'élève cuisine puis l'élève et le coach commercialisation et services.
- FICHE DE PROGRESSION ET BON D'ÉCONOMAT PLAT*
- FICHE DE PROGRESSION ET BON D'ÉCONOMAT DESSERT*
- ARGUMENTAIRE SUR LE CHOIX DE VOS CRÈMES, PLAT ET DESSERT*
- ARGUMENTAIRE RÉGION ET TERROIR, PLAT ET DESSERT*
- PHOTO DES RECETTES, PLAT ET DESSERT* - (Photo soignée 300 dpi minimum)
Soignez vos assiettes et photos. Elles sont importantes pour la sélection (2 photos maximum pour le plat et 2 photos maximum pour le dessert.)

La taille des fichiers numériques ne doit pas dépasser 10 Mo.

**Les documents transmis ne doivent comporter aucun nom ou signe distinctif qui permette de reconnaître un membre de l'équipe candidate ou son établissement.*

Le comité d'organisation se tient à votre disposition.
Pour toute demande, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante :
concoursecoles@president-professionnel.fr

RETOUR D'EXPÉRIENCE

ÉDITION 2024



« La transmission est une valeur importante de l'univers gastronomique, comme la passion et le dépassement de soi. J'attends des candidats qu'ils me surprennent, avec audace et ambition, tout en restant eux-mêmes. »

Glenn VIEL,
Chef de l'Oustau de Baumannière***
Michelin et président du Concours Écoles 2024

Lors de la 11^{ème} édition du Concours Écoles, le lycée hôtelier de Challes-les-Eaux, représenté par Quentin GERAUD en cuisine sous la direction du coach enseignant Cédric GERVY, et par Félicie FORESTIER en salle sous la direction de la coach enseignante Joelle ROZES, a brillamment remporté la première place du podium ainsi que le Prix Spécial "Commercialisation et Services".

Les prestations de Quentin et Félicie ont été particulièrement remarquées, se distinguant par leur créativité et leur maîtrise du sujet. Leur capacité à valoriser les produits locaux et de saison a également été mise en lumière, contribuant à la reconnaissance de leur talent et de leur savoir-faire lors du concours.

“ J'ai dû rester super concentré, parce qu'il y avait plein de gens qui me soutenaient et que je ne voulais vraiment pas décevoir. J'étais tellement content d'être là, je ne pouvais pas laisser le stress ou quelque chose qui tourne mal gâcher tout ça. ”

“ C'était super intense et vraiment riche en émotions. On attendait ce moment depuis longtemps, donc on est hyper content d'avoir enfin pu montrer tout ce qu'on a bossé jusqu'ici. C'était juste génial. ”

Quentin GERAUD, élève cuisine
et Félicie FORESTIER, élève commercialisation
et services



“ Je pense que ce qui a vraiment fait la différence, c'était l'entraînement. J'ai bossé mon argumentaire encore et encore, parce qu'on n'a pas toujours les bons gestes ni les expressions parfaites. Ce sont des trucs qu'il faut pratiquer pour être au top le jour J. ”

Félicie FORESTIER, élève commercialisation et services



« ÊTRE UTILE A TOUS CEUX QUI S'ENGAGENT POUR LE BON »

Nous avons une profonde admiration et un profond respect pour tous les professionnels des métiers de bouche.

C'est pour cela que nous avons créé il y a 20 ans Lactalis Foodservice France.

Pour œuvrer, à notre échelle, à cette grande aventure.

Pour demain, nous voulons nous engager encore plus aux côtés des professionnels.

PROMOUVOIR L'EXCELLENCE

En continuant à promouvoir la qualité grâce à l'excellence de nos marques et plus de 25 AOP que nous proposons.

En ayant le moins de transformation possible pour être au plus près du produit brut.

En développant notamment les gammes bio et les recettes d'excellence.

TRANSMETTRE LA CULTURE DU BON

Mais aussi, en pérennisant la culture du bon et du bien fait.

En transmettant le savoir-faire au plus grand nombre à travers les experts qui nous accompagnent : Meilleurs Ouvriers de France, maîtres affineurs.

En réduisant notre empreinte environnementale, en portant nos efforts sur l'éco-conception de nos emballages et en luttant contre le gaspillage.

ENCOURAGER LES TALENTS

S'engager c'est aussi encourager les talents au travers de nos différents concours et partenariats. S'engager en soutenant la jeunesse en ouvrant grand les portes de ce métier à des jeunes, notamment en situation de handicap.

C'est ce que qui nous anime et c'est ce que nous sommes : des hommes et des femmes rassemblés autour de cette envie forte de participer à une aventure collective.

Plus que jamais, nous voulons être utile à tous ceux qui s'engagent pour le bon.

Bruno Le Pemp,
Directeur Général Lactalis FoodService



PRÉSIDENT Professionnel

LAURÉAT DU CONCOURS ÉCOLES 2024 :
Lycée de Challes-les-Eaux, avec :
Joëlle ROZES, coach enseignante salle,
Quentin GERAUD, élève cuisine, Félicie FORESTIER,
élève commercialisation et services,
et Cédric GERVY, coach enseignant cuisine.

ENGAGÉS DEPUIS TOUJOURS, À VOS CÔTÉS CHAQUE JOUR

www.president-professionnel.fr



chefs-president-professionnel



@chefs-president-professionnel